

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008032

Signataire : ED/LD/LL/MDS

OBJET : Révision annuelle des droits de place du marché du centre

LE CONSEIL,

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 31 de la convention relative à la construction de la halle couverte et à la gestion du marché du centre ville du 6 mai 1998,

Vu l'avenant n°2 du 29 mars 2007 portant sur la modification de la formule paramétrique de révision des droits de place des marchés,

Considérant la consultation de la commission municipale des marchés d'approvisionnement réunie le 15 mai 2008,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : prend acte de la réévaluation de + 1.79 % des droits de place du marché du Centre à compter du 1^{er} juin 2008, pour un an.

Le Maire